

Saint-Aunès, le 30 juillet 2018

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE-FSF-ALI	SCEA LES PRATS Madame Céline GIRARDIN 993 Chemin du Pareyraou 13600 La Ciotat
N° Dossier : 000053801 N° Echantillon : BECH2018-27715	
Date d'analyse : 27 juillet 2018	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 25/07/2018	Par : AQMC
Réceptionné le : 27/07/2018 09:45	T°C Produit à réception : NC
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline (Réfri : OUI, 90mn - Séch : solaire 15h - TP : 30-55°C)

Fabricant : NC	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO : NC
Emballage/poids : Sachet alu. scellé /65gr	N° Lot : 718
Date de fabrication :	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC

NC : Non communiqué

Observations diverses : Après filtration, la biomasse est restée entre 10 et 20mn sur le filtre. Origine française, récolte de juin 2018.

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	69 000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	50#	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<40° (20)	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	NF V08-057-1/Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (*) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats.

Ghislain LUCIBELLO
Le Directeur Technique

